



Togotelecom

Offres réservées aux clients illico

Infos : 112

### DU VRAI ILLIMITÉ

#### SOIRÉE ILLIMITÉE JOUR

Profitez des appels illimités à 0 F vers TOGO TELECOM (de 20h30 à 06H00 le jour de l'activation)

- Si vous êtes dans le Profil Bleu, tapez vite 887\*1\*13#
- Si vous êtes dans le Profil Rose, tapez vite 887\*6\*31#

Coût d'activation : 300 F CFA

#### SOIRÉES ILLIMITÉES HEBDO

Profitez des appels illimités à 0 F vers TOGO TELECOM (du lundi au vendredi de 20h30 à 06H00)

- Si vous êtes dans le Profil Bleu, tapez vite 887\*1\*12#
- Si vous êtes dans le Profil Rose, tapez vite 887\*6\*21#

Coût d'activation : 1000 F CFA

# N°704

du 06  
MAI 2014



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.4** Le FMI fait le lien avec les gros travaux en cours au Togo

## Le compte courant projeté en déficit jusqu'à l'horizon 2015

**P.4** Le point commun des revendications des travailleurs togolais le 1er mai 2014

**«Je résume toutes vos revendications en une seule : il s'agit d'un problème d'argent !»** dixit Dr Djétéli, Dg de la CEET

*\* Pour la première fois tous les syndicats ont organisé à l'unisson la fête du 1<sup>er</sup> mai à la Ceet*

**P.7** Chômage  
Ces jeunes qui portent leur espoir sur la capitale



Dr. Gnanè Djétéli, Directeur Général de la CEET

**P.4** Coopération Sud-Sud / 13 ans après la signature de l'Accord  
Le Togo s'engage dans la commission mixte avec le Maroc

**P.3** Afin de se mettre à l'abri d'éventuelles inondations en 2014  
Pas moins d'une quinzaine de travaux inscrits en urgence avant les grandes pluies

**P.3** Pour finalement étudier et finaliser les statuts particuliers  
La CSTT en appelle à la création du Conseil supérieur de la fonction publique



moovpacks  
Avez-vous vu les derniers packs ?

Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente.



# PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Afin de se mettre à l'abri d'éventuelles inondations en 2014

## Pas moins d'une quinzaine de travaux inscrits en urgence avant les grandes pluies

**\* Environ 200 millions de francs Cfa devront y être consacrés.**

**Late Pater**

«En dépit des efforts déployés dans le cadre du Plan d'assainissement de la ville de Lomé, des risques d'inondation pèsent encore sur certaines zones de la capitale, en cas de forte pluviométrie. Pour prévenir le débordement des eaux pluviales, le ministère de l'Équipement rural a d'ores et déjà retenu une série d'opérations ainsi que des travaux urgents à effectuer avant les grandes pluies. Il s'agit entre autres de rendre opérationnels les ouvrages déjà construits et d'assurer un suivi minutieux des ouvrages en construction avec des dispositifs de secours appropriés». C'est ainsi que le Gouvernement togolais, réuni en conseil des ministres le 30 avril 2014, annonce les mesures urgentes à prendre pour prévenir les éventuelles inondations. On peut citer, d'après les conclusions d'une réunion interministérielle, les ouvrages construits mais non opérationnels qui doivent être rendus impérativement fonctionnels avant l'arrivée des grandes pluies, et les ouvrages en construction qui doivent être suivis de façon minutieuse avec des dispositifs de secours pour évacuer les trop-pleins éventuels.

En termes de travaux urgents proprement dits, ils devront porter sur la dépression du triangle des rails (triangle de la mort) à Tokoin Dogbéavou, le bassin de rétention de Tokoin Tamé (Université), la dépression de Togo 2000, la station de relevage du lac Est, la station de pompage d'Auba, l'émissaire en dalot du lac Ouest à Nyékonakpoé, l'émissaire en double conduite de diamètre 1.200 mm du lac Ouest à Nyékonakpoé, le grand canal d'équilibre, la station de pompage de la dépression de Todman, le bassin de rétention d'Atikoumé, le bassin de rétention de Takassi, le bassin de rétention de Kagbara à Agbalépédovi, le bassin de rétention de Caméléon, le bassin de rétention d'Avédji 1 non loin du carrefour de Limousine, le bassin de rétention du lycée d'Agoè, etc. Des travaux dits de «petits travaux d'entretien et de maintenance des ouvrages d'assainissement», dont le coût est estimé à 199.185.000 francs Cfa.

A court et moyen termes, le Projet d'aménagement urbain II du Togo (PAUT II) en exécution, devra permettre, lui, d'excaver et d'équiper le quatrième lac d'une superficie de 15 ha pour un volume de rétention de 300.000 mètres cubes, de construire un canal de décharge de 4.500 mètres linéaires, et de construire plus de 60.000 mètres linéaires de divers réseaux de drainage dans les quartiers Kanyikopé, Akodesséwa Est (Kponou), Akodesséwa Ouest (Kpota), Baguida, Adamavo, Kagomé, Adakpamé. Et pour soutenir tout ceci, le ministère de l'Équipement rural projette de réactualiser le plan directeur d'assainissement de Lomé, élargi au Grand Lomé, c'est-à-dire à tous les



**Bissoune Nabagou, Ministre de l'Équipement Rural**

huit cantons de la préfecture du Golfe, pour résoudre les problèmes d'assainissement collectif des eaux pluviales. L'étude va aider à disposer des dossiers techniques chiffrés pour les zones critiques du Grand Lomé.

Au demeurant, il s'agit pour l'Autorité de consolider ce qui est

entrepris jusque-là. Suite à la pluviométrie de juin 1967, avec le pic de 575,9 mm de pluie, la lagune de Lomé a connu un débordement extrême entraînant une inondation qui a coupé la ville en deux. Les conséquences ont conduit à l'aménagement de la lagune en 1976 sur toute sa partie Ouest, qui

correspond à la limite Nord de la ville à l'époque. Ces aménagements ont abouti à la création de trois lacs de 80 ha (lac ouest, lac est et lac de Bè), d'un grand canal d'équilibre et autres canaux, des émissaires de vidange, d'une station de relevage sur le lac Est, des déversoirs et des zones remblayées. Le canal de Bè, en direction de l'Est, permet la connexion au lac de Bè avec le reste de la lagune demeuré à l'état naturel.

Mais les aménagements des années 76 ont rompu le système d'écoulement naturel des eaux vers l'océan Atlantique au niveau de Kéta au Ghana. Outre ces aménagements, une digue a été érigée à la limite ouest de la partie aménagée qui ne permet plus l'écoulement des eaux vers son estuaire à Kéta. Et en fonction de sa position en contrebas par rapport à la basse et la haute ville, le système lagunaire a manqué longtemps d'entretien courant. Il subit non seulement d'importants apports telluriques, mais surtout des rejets d'eaux usées, de matières fécales

et d'ordures ménagères, accentuant son envasement récurrent ces derniers temps avec un degré d'eutrophisation élevé. Ce qui occasionne des odeurs nauséabondes pendant les saisons sèches. L'état actuel du grand canal d'équilibre au niveau du marché d'Ahanoukopé indique le niveau d'envasement alors que les travaux de curage ne remontent qu'en 2013. Cet envasement induit d'importants volumes d'eau à évacuer vers la mer lors des averses par les émissaires existants qui se trouvent aujourd'hui sous dimensionnés. Les exutoires des émissaires gravitaires de décharge du lac ouest se retrouvent constamment obstrués par du sable de mer sous les effets des hautes marées et des houles. Ces dernières années, tout ceci provoque des débordements sur la lagune, surtout dans les quartiers riverains au sud du lac ouest à Nyékonakpoé. En vue de trouver des solutions à cette situation générale de l'assainissement de Lomé, le Gouvernement a fait actualiser en 2004 le plan directeur

d'assainissement, en vigueur depuis 1986, pour mieux drainer et maîtriser les différents bassins versants de la commune de Lomé. Ce plan directeur actualisé a fait des propositions d'aménagement de 24 bassins de rétention pour un volume total de 1,35 million de mètres cubes d'eau à stoker, de construction de canaux de différents types, dont 30 km de canaux primaires sous forme de conduites de gros diamètres, de dalots et de caniveaux à ciel ouvert. Le tout pour une prévision de 150 milliards de francs Cfa, échelonnée sur 10 ans (2004-2015). Seulement, faute de moyens financiers, les travaux n'ont pas été exécutés suivant les prévisions.

Il faut aussi rappeler que la lagune de Lomé constitue l'exutoire naturel privilégié d'une grande partie des eaux pluviales des différents bassins versants de la ville de Lomé. Elle divise la ville en deux grandes entités : la zone située entre la mer et la lagune (bassin ville) et la zone des plateaux de Tokoin au nord de la lagune (haute ville).

Pour finalement étudier et finaliser les statuts particuliers

## La CSTT en appelle à la création du Conseil supérieur de la fonction publique

Le désaccord entre le Gouvernement et le monde des travailleurs est connu. Et les travailleurs ont décidé de ne plus se montrer en parade dans les rues à l'occasion de la célébration du 1<sup>er</sup> mai, sans avoir rien obtenu au préalable. Ils disent ne plus rien comprendre des intentions et de la démarche du pouvoir de Lomé. Bref, un sentiment d'être continuellement tournés en bourrique. C'est ce qui a justifié, en lieu et place des défilés du 1<sup>er</sup> mai 2014, la tenue de l'assemblée générale le 28 avril.

Après avoir passé en revue, dit-on, les souffrances qu'endurent les travailleurs des secteurs public et privé et ceux admis à la retraite, la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) rend public le constat partagé dans l'Administration publique : le Statut général de la fonction publique, voté et promulgué le 21 janvier 2013 sous la pression des travailleurs, n'est pas toujours mis en application, privant les travailleurs des avantages qui y sont contenus ; le Conseil supérieur de la fonction publique devant étudier et finaliser les statuts particuliers n'est pas encore créé ; les primes de vingt mille (20 000) et trente mille (30 000) francs Cfa accordés aux fonctionnaires suite aux négociations avec la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) ne sont pas étendues aux travailleurs relevant des budgets autonomes. Quant aux retraités de l'Administration publique, ajoute la CSTT, ils n'ont pas encore touché à ce jour la deuxième tranche de remboursement de l'allocation de départ à la retraite, malgré la promesse faite par les gouvernants

de les honorer en février 2014 au plus tard. Les ayants-droits des pensionnés décédés n'ont pas encore bénéficié de la première tranche ; la suspension de l'allocation de départ opérée par l'Assemblée nationale en février 2011 n'est pas encore levée ; et le paiement de la pension de retraite accuse un grand retard.

De leur côté, les travailleurs du secteur privé ne sont pas mieux lotis : non-application des dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle dans certaines entreprises ; inexistence de conventions collectives sectorielles actualisées dans plusieurs branches d'activités ; difficultés chez les enseignants du Confessionnel.

Le reste, sans le clamer, ressemble au nouveau cahier de doléances de la centrale syndicale



auquel le Gouvernement devra répondre, en signant le décret d'application du nouveau statut général de la fonction publique, en prenant les dispositions pour la mise en place du conseil supérieur de la fonction publique, en payant sans délai la deuxième tranche de l'allocation de départ à la retraite et en établissant un calendrier pour le

paiement du reliquat d'ici le 31 décembre 2014 au plus, sans oublier de prendre en compte les ayants-droits des pensionnés décédés, et en faisant annuler la suspension de l'allocation de départ à la retraite, en payant la pension des retraités au plus tard le 5 de chaque mois, en contrôlant l'application intégrale des

dispositions de la convention collective interprofessionnelle dans toutes les entreprises, en accompagnant les partenaires sociaux dans la signature des conventions collectives sectorielles, en aidant les employeurs du confessionnel à trouver les solutions idoines aux préoccupations des enseignants.

## COMMUNIQUE

**Du président du comité ministériel de suivi au titre de la délivrance des passeport, carte d'identité et autres documents d'identification**

Il est porté à la connaissance de la population que les Journées Portes Ouvertes sur les documents d'identification et de voyage du Togo (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, titre foncier, certificat de nationalité) seront organisées du 08 au 31 Mai sur toute l'étendue du territoire national dans les villes suivantes :

**Lomé** : du 08 au 10 mai 2014 au Palais des Congrès de Lomé

**Tsévié** : les 13 et 14 mai 2014

**Kpalimé** : les 16 et 17 mai 2014

**Atakpamé** : les 20 et 21 mai 2014

**Sokodé** : les 23 et 24 mai 2014

**Kara** : les 23 et 24 mai 2014 au Palais des Congrès de Kara

**Dapaong** : les 30 et 31 mai 2014

**«Venez nombreux vous informer sur les documents d'identification et de voyage indispensables à tout citoyen »**

Le point commun des revendications des travailleurs togolais le 1er mai 2014

## «Je résume toutes vos revendications en une seule : il s'agit d'un problème d'argent !» dicit Dr Djétéli, Dg de la CEET

\* Pour la première fois tous les syndicats ont organisé à l'unisson la fête du 1er mai à la Ceet

Les travailleurs togolais ont respecté cette année encore la tradition le 1er mai dernier en célébrant, sous fortunes diverses bien sûr, la fête des travailleurs. Mais avec l'idée unitaire d'améliorer leurs ressources financières. C'est donc à juste titre que, selon les ministères, sociétés, entreprises, corps et groupes, les travailleurs togolais ont réclamé de meilleures conditions de vie et de travail au vu des problèmes qui existent dans leurs secteurs d'activité respectifs. Si ailleurs, il n'y a même pas eu de festivités, particulièrement à la Ceet, tout était fait pour qu'une ambiance de convivialité y règne.

Cela peut paraître paradoxal, mais le constat a été évident dans l'enceinte du siège de la société fournisseur d'électricité au Togo ce jeudi 1er mai 2014. Alors qu'à l'accoutumée, les revendications des fonctionnaires togolais vont en grandissant, en 20 points l'année dernière, celles des agents de la Compagnie d'énergie électrique du Togo, Ceet, sont passées à 13. Evidemment qu'elles n'ont pas ébranlé le Directeur général et son équipe dirigeante. D'ailleurs, dans sa réponse au chapelet de revendications, le Dg, Dr Gnadé Djétéli, a même ironisé en les regroupant en une seule et unique revendications. « Je résume toutes vos revendications en une seule : c'est un problème d'argent ! » a-t-il lancé.

Cependant, le Dg reconnaît la



La table d'honneur

intrinsèques de performances.

Malgré ces points positifs, les agents ont présenté un cahier de doléances en 13 points dans la politesse, la courtoisie et le respect de la hiérarchie, doléances qui tournent toujours autour de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Entre autres requêtes, ils exigent, par exemple, que la direction générale accélère le processus de révision du statut

engagée, car il reconnaît que tout ce qu'ils ont demandé tourne autour de l'argent. « On dit souvent que la plus belle fille ne donne que ce qu'elle a. S'il faut avoir l'argent, c'est vous qui pouvez travailler dans le sens d'avoir la valeur ajoutée. C'est votre conscience professionnelle qui peut aider. Vous avez aussi une part de responsabilité pour qu'on atteigne les objectifs et pouvoir répondre au cahier de charge que vous avez présenté », a-t-il rappelé.

Il est revenu sur les démarches à l'interne de la société, démarches qui consistent à débattre du sujet entre les partenaires sociaux et la direction générale. Il faut souligner que les partenaires sociaux sont les compagnons de la direction générale pour la gestion de l'entreprise. Et comme c'est à l'étude qu'on peut dire si la doléance est fondée ou pas, le DG demande aux agents de garder patience. En ce qui concerne la densité de la demande, le DG n'en est pas surpris quand il intervient sur ce point en ces termes : « à priori, ce que je sais en matière syndicale, il faut demander. Traditionnellement, il faut demander la montagne pour avoir la colline. Si vous demandez la colline, vous n'aurez même pas la plaine. »

En ce qui concerne la gestion de la CEET, le DG laisse le soin aux observateurs de juger. Car, d'après



Les employés de la CEET

légitimité de ces revendications auxquelles il promet des solutions appropriées. « Il en est capable ! Il suffit de voir tout ce qui a pu être fait en seulement deux ans. » a réagit un employé de la Ceet. Ce qui est largement approuvé par le porte-parole des syndicats de la Ceet, M. Tchétim Tighankpa, qui n'a pas passé sous silence le climat de confiance, de dialogue, de convivialité et de respect mutuel au sein de la société. En effet, il s'agit d'un fait exceptionnel dans le milieu syndical au Togo ; pour la première fois les syndicats de la Ceet ont reconnu les efforts effectués par leur direction générale dans l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs. Pour eux, l'écoute ininterrompue du staff dirigeant a permis de régler au plus tôt la majorité des problèmes auxquels sont confrontés les employés de la Ceet. S'il faut être encore plus précis, affirmons que c'est pour la première fois aussi que tous les syndicats de la Ceet se mettent ensemble pour organiser la fête des travailleurs et présenter une plate-forme générale de revendications. Ils mettent ce fait au crédit du Dg dont le seul leitmotiv pour conduire la société à bon port est l'unité de l'ensemble des travailleurs au tour des valeurs

du personnel et règle les blocages liés au classement.

« Demandez et vous recevrez », dit-on souvent. C'est le tour du directeur général, Dr Gnadé Djétéli, d'exprimer son point de vue par rapport aux desiderata des agents. « C'est aujourd'hui un jour de fête. Vous avez présenté votre cahier de doléances. Et parmi les doléances, il y a beaucoup d'actions qui sont entreprises. Mais peut-être que cela traîne quelque part, vous avez souhaité accélérer. », a-t-il dit d'entrée de jeu. Selon le patron des lieux, « on n'accélère pas quand on



Porte-parole des syndicats de la CEET

n'a pas démarré ». Donc c'est dire que quelque part, les travailleurs eux-mêmes reconnaissent que certains points ont trouvé satisfaction quand bien même il en faut plus.

« Nous allons beaucoup plus vite dans les réflexions, vous pouvez espérer beaucoup de choses. » a promis le Dg. Toutefois, la responsabilité des agents est

lui, « il y a un chef d'Etat qui disait qu'on ne peut pas danser et s'apprécier. Ce que je sais, j'ai pris la société à un niveau, je l'ai amenée à un niveau. C'est ceux qui sont à l'extérieur qui peuvent nous dire s'il y a eu vraiment un changement ou pas. Mais de l'intérieur je ne peux pas le dire », a-t-il conclu.

Le FMI fait le lien avec les gros travaux en cours au Togo

## Le compte courant projeté en déficit jusqu'à l'horizon 2015

Jean Afolabi

Au cours de la dernière décennie, le Togo a enregistré des déficits persistants du compte courant qui devraient rester élevés au cours des quatre prochaines années, d'après les projections des services du Fonds monétaire international (Fmi). De 2000 à 2011, le déficit du Togo s'établissait en moyenne à environ 8,2%. Il a été principalement financé par des dons officiels et un financement concessionnel, qui ont rendu le Togo susceptible à des changements dans le soutien des donateurs. En 2011, suite à une hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, le déficit s'est creusé à 9,1%. L'année suivante, alors que les importations de biens d'équipement progressaient – essentiellement à cause des niveaux plus élevés des investissements publics et privés – le déficit du compte courant a grimpé à 11,8%. Ces projets incluent l'expansion de l'aéroport international et du port autonome de Lomé de même que la construction d'une nouvelle usine de fabrication de clinker, explique le Fonds. Eu égard aux

investissements actuels, le déficit devrait se maintenir aux environs de 10% jusqu'en 2015. A la fin de ces investissements d'infrastructures, la production du Togo, et donc sa capacité d'exportation, devraient, d'après les projections, s'améliorer alors que les importations de biens d'équipement liés aux projets devraient diminuer.

Depuis 2010, les exportations du Togo se sont établies aux environs de 40% du Produit intérieur brut (Pib) et devraient se maintenir à ce niveau jusqu'en 2017, indique le Fonds. Cependant, en 2000-10, les exportations du pays ont beaucoup fluctué, à une moyenne d'environ 32% du Pib par an, précisent les services du Fonds, qui l'attribuent aux fluctuations des exportations de phosphates et de coton. Entre 2013 et 2016, les recettes d'exportation de ces produits en pourcentage du Pib devraient rester stables d'après les projections. A compter de 2017, les investissements publics prévus devraient se traduire par une capacité d'exportation accrue.

Le coton, le phosphate, le ciment, le clinker, le cacao et le café ont été les principales exportations du Togo

et constituent encore plus de 40% du total des exportations. La baisse la plus notable a été observée pour les exportations de ciment et de clinker. Les projets d'investissements publics et privés en cours devraient déboucher sur une capacité d'exportation accrue de ces produits. Toutefois, le pays pourrait tirer parti d'une plus grande diversification de son portefeuille de produits d'exportation.

En termes d'ouverture, la part du Togo dans le total des exportations mondiales de biens et de services est passée de 0,004% en 2000 à 0,007% en 2012, ce qui indique une amélioration au cours de la dernière décennie. Les investissements directs étrangers (IDE) ont été et devraient rester une source stable de financement au Togo. Même si les IDE ont ralenti en moyenne de 3,8% au cours de la première moitié des années 2000 à environ 1,5% au cours de la seconde moitié, ils devraient progresser parallèlement aux investissements publics et privés en cours sur la période de projection. De plus, l'amélioration des infrastructures devrait attirer des niveaux plus élevés d'IDE.

Coopération Sud-Sud / 13 ans après la signature de l'Accord

## Le Togo s'engage dans la commission mixte avec le Maroc

Il s'agit de la réactivation d'un vieux projet conclu en 2001 au temps de Koffi Panou, alors ministre des Affaires étrangères et de la coopération. Le Togo a donc attendu 13 ans pour s'exécuter. Et ce, depuis le conseil des ministres du 30 avril 2014. Officiellement, en ratifiant l'accord, le pays de Faure Gnassingbé « aura rempli ses engagements vis-à-vis du Maroc qui a, pour sa part, déjà accompli les formalités constitutionnelles requises en la matière ». Avant d'ajouter, selon les mots de l'exposé

des motifs, qu'il pourra ainsi bénéficier de l'expérience et des avantages que le Maroc peut offrir dans les domaines financier, économique, commercial, technique, social, culturel, touristique et scientifique. Etant entendu que le pays du roi Mohamed VI possède indéniablement, aujourd'hui, des expertises reconnues dans la plupart de ces domaines et dispose des capacités de mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des projets pouvant contribuer au bien-être de la

population togolaise.

La commission maroco-togolaise a pour mission de rechercher les voies et moyens susceptibles de raffermir davantage les liens entre les deux pays. Elle se réunit alternativement au Togo et au Maroc une fois par an ou à la demande de l'une ou l'autre partie. Chacune des parties pourra, à tout moment, dénoncer l'Accord ; cette dénonciation prendra effet six mois après notification écrite à l'autre partie.

Au Togo et dans 5 autres pays

## Moov bientôt sous le giron de Maroc Telecom

L'opérateur émirati des télécommunications a annoncé le lundi 5 mai 2014 qu'un accord a été conclu la veille pour la cession d'activités d'Etisalat à Maroc Telecom. Il s'agit des activités télécoms d'Etisalat en République centrafricaine, au Bénin, au Gabon, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Niger. L'accord concerne spécialement les activités voix mobile et data fonctionnant sous la marque Moov. Il concerne également les activités de Prestige Telecom, dont le siège est en Côte d'Ivoire et qui est provider IT dans ces différents pays.

Le communiqué précise que la contrepartie totale en échange des capitaux et des créances, y compris les comptes courants d'actionnaires,

de ces sept entreprises s'élève à 650 millions de dollars, soit environ 325 milliards de francs Cfa. Cette cession est conditionnée par la finalisation de la vente des parts de Vivendi (dans le capital de Maroc Telecom) à Etisalat, indique le communiqué.

Etisalat avait conclu en novembre 2013, un accord pour la reprise de la participation de 53% du groupe français Vivendi dans l'opérateur historique marocain Maroc Telecom pour 4,2 milliards d'euros (5,8 milliards de dollars). Selon le directeur financier d'Etisalat, Serkan Okandan, cité par l'agence Ecofin, la transaction, qui devrait être finalisée fin mai, devrait accroître la présence du groupe émirati en Afrique. Vivendi a décidé de se retirer du marché

télécoms marocain, de plus en plus concurrentiel, pour se recentrer dans les médias et le divertissement.

L'accord entre Vivendi et Etisalat est soumis à certaines conditions, en particulier l'approbation des autorités de régulation des pays où Maroc Telecom est implanté. L'Etat marocain qui détient 30% de Maroc Telecom veut surtout s'assurer que le nouveau propriétaire de Maroc Telecom réalisera des investissements dans les infrastructures mobiles et haut débit.

Etisalat a annoncé un bénéfice net pour le premier trimestre de 2014 en hausse de 11% par rapport à la même période de 2013, à 393 millions d'euros.

FOOTBALL/CHAMPIONNAT D1/

## La Fédération en campagne contre la violence dans les stades

La Fédération Togolaise de Football a lancé samedi 03 mai 2014, une campagne ambitieuse contre la violence dans les stades lors de la cérémonie de lancement du championnat national qui s'est déroulée à Notsé.

La cérémonie à laquelle ont été conviés tous les acteurs du football a également vu la participation de plusieurs hautes personnalités, de journalistes, de sportifs de tous bords et de milliers des supporters qui ont écouté la déclaration solennelle des capitaines de Angés FC et de Maranatha de Fiokpo de "mettre la violence hors-jeu et de cultiver le fair-play".

Par cette campagne, la FTF souhaite conscientiser les acteurs du football et le public sur les actes de violence rencontrés sur certains stades la saison dernière et qui ont failli mettre prématurément fin au championnat si le ministère de la Sécurité et celui des Sport n'avaient pas pris rapidement les mesures pour décourager les fauteurs de troubles par des peines privatives de liberté.

"Avec la campagne +Mettons la violence hors-jeu+, nous voulons rappeler aux acteurs du football ainsi qu'au public sportif que nos terrains de jeu ne doivent pas servir de cadres à des actes de violence. Le football est régi par des règles que les arbitres et les juges sont chargés d'appliquer. En tant qu'humains, il peut parfois arriver qu'ils commettent des erreurs mais cela ne doit jamais donner l'occasion aux acteurs



et aux supporters pour basculer dans la violence", a indiqué Gabriel Améyi, président de la FTF.

La violence dont il s'agit ce ne sont pas les conduites plus ou moins agressives observées dans des phases de jeu (tacle, obstruction, tirage de maillot, protection un peu rude etc.) mais bien celles considérées comme une agression caractérisée entre joueurs, de joueur à arbitre, de dirigeant à arbitre, de spec-

tateur à arbitre.

"Les nouveaux règlements de compétitions de la FTF mettent un accent particulier sur la prévention des actes de violences en renforçant les mesures relatives à la sécurité, notamment l'encadrement des supporters et les restrictions à l'entrée dans les stades. Nous serons très regardants sur leur application", précise le président de la FTF avant de conseiller aux acteurs du football

de promouvoir des valeurs comme gérer l'euphorie de la victoire, surmonter la défaite, s'intégrer dans une équipe, respecter l'adversaire et les règles du jeu, mieux se connaître et gérer ses limites.

D'autres actions de sensibilisation visant à appuyer toutes les actions jusque-là menées par les clubs et les autres acteurs seront organisées dans les jours à venir.

FOOTBALL/

## Deux contrôles IRM prévus pour les cadets

Les footballeurs présélectionnés pour l'équipe nationale des moins de 17 ans, en plus de l'enquête de proximité, seront soumis à deux tests d'IRM (imagerie à résonance médicale) pour lever tout doute sur leur âge, a annoncé à l'APS Mbaye Diouf Dia, le chargé des petites catégories et du football des jeunes à la Fédération sénégalaise de football (FSF).

"A l'issue des matchs de présélection, nous aurons un minimum de 50 joueurs, et ils seront soumis à des tests avant toute sélection définitive", a indiqué le chargé des compétitions de jeunes, interrogé à la suite de la suspension infligée par la Confédération africaine de football (CAF) à la Fédération gambienne de football.

La CAF a suspendu vendredi la Gambie de toutes compétitions pendant deux ans après l'utilisation par ce pays de cinq joueurs de plus de 20 ans aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

Rappelant que la CAF avait prévenu tous les contrevenants, Mbaye Diouf Dia a indiqué que le risque est encore plus important dans les équipes de moins de 17 ans.

"Mais c'est à nous d'être vigilants, d'où la nécessité de faire des tests en IRM", a-t-il dit relevant que sur les compétitions de jeunes (cadets et juniors), la Fédération sénégalaise de football exige la production des cartes d'identité à tous les joueurs participant à ces compétitions.

"Mais deux filtres valent mieux qu'un, et c'est pourquoi l'IRM sera faite pour tous les footballeurs de moins de 17 ans devant porter les couleurs nationales", a-t-il par ailleurs ajouté.

Des joueurs de l'équipe nationale des moins de 17 ans qualifiée à la CAN des moins de 17 ans de 2011, avaient été recalés pour avoir échoué aux tests IRM qui permettent de déterminer l'âge du footballeur.

FOOTBALL/

## Zaki nommé nouveau sélectionneur des Lions de l'Atlas

Badou Zaki a été nommé nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football du Maroc, a annoncé vendredi la Fédération royale marocaine de football (FRMF). Vendredi 2 mai 2014 | 21:42 UTC CommentairesImprimerEnvoyer

M. Zaki, 55 ans, reprend en main les destinées des Lions de l'Atlas dix ans après les avoir conduits jusqu'en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 2004 à Tunis. Il était candidat aux côtés de plusieurs entraîneurs marocains et étrangers, dont l'Italien Giovanni Trapattoni et le Néerlandais Dick Advocaat.

Intervenant en conférence de presse, le nouveau sélectionneur national du Maroc a exprimé son souhait d'être au niveau des espérances du public marocain, promettant de fournir, avec l'aide de son staff, les efforts nécessaires pour que la sélection nationale aille le plus loin possible en Coupe d'Afrique des nations (CAN Maroc-2015).

"La sélection nationale compte dans ses rangs des joueurs de gros calibres qui disposent des atouts nécessaires pour honorer le football marocain, que je considère comme une cause sacrée pour le peuple marocain", a-t-il ajouté.

La principale mission du nouveau technicien est de préparer les Lions de l'Atlas, sans entraîneur depuis plus de six mois, à la phase finale de la CAN-2015, qui se déroulera du 17 janvier au 8 février au Maroc.

## La CAF durcit le ton face aux cas de fraudes sur l'âge des joueurs

Réuni les 29 et 30 avril 2014 au siège de la CAF au Caire sous la conduite du président de la CAF, Issa Hayatou, le Comité Exécutif de la Confédération Africaine de football a décidé de punir sévèrement les clubs et les fédérations qui fraudent sur l'âge des joueurs afin de les aligner sur les compétitions continentales.

Et c'est la Gambie qui fait les frais de cette décision. Elle vient d'être suspendue pour deux ans de toutes les compétitions de la CAF en application du règlement du championnat d'Afrique U-20, notamment de son article 37, paragraphe 1er qui stipule que : "pour toute inten-

tion délibérée de tromper ou de tricher par toute manière de falsifier des documents officiels, la fédération coupable sera suspendue pour deux ans de toutes les compétitions de la CAF".

Le 20 avril 2014, la Commission d'organisation du championnat d'Afrique U-20 avait déjà décidé de la disqualification de la Gambie pour avoir aligné 5 joueurs ne remplissant pas les critères d'âge au cours de la rencontre des éliminatoires Libéria - Gambie du 6 avril 2014. Tous ces cinq joueurs étaient nés en 1994 alors que la compétition est ouverte, conformément à la circulaire CAF du 2 septembre 2013, aux joueurs nés le 1er janvier 1995 et

après.

Par la suite la CAF a ouvert une enquête sur le cas du joueur Ali Sowe, né le 14 juin 1994, passeport n° 332465 et qui figurait parmi les cinq joueurs ayant conduit à la suspension de la Gambie. En effet, il avait déjà été enregistré à la CAF en 2012 avec le club Gamtel FC en Coupe de la Confédération Orange avec le même numéro de passeport avec pour date de naissance le 14 octobre 1988.

Le président de la CAF, Issa Hayatou a réitéré la tolérance zéro qui doit prévaloir dans ces cas de fraude et exhorté ses pairs du Comité exécutif à continuer à faire une application très stricte des règle-

ments dans ces cas-là afin de débarrasser définitivement le football africain de pratiques violant l'éthique et la morale.

La CAF tenu également à rappeler le caractère immédiat de l'application de l'amendement adopté en janvier dans les règlements de toutes les compétitions de la CAF. A savoir que le piratage d'image d'une compétition de la CAF par une télévision d'un pays dont le club ou une sélection nationale est engagé dans cette compétition entraînera l'élimination immédiate du club ou de la sélection de ladite compétition et une suspension pour l'édition suivante.

## Attaqué en justice, le fair-play financier de l'UEFA a-t-il déjà du plomb dans l'aile ?

Le fair-play financier cher à Michel Platini sera-t-il bientôt jugé illégal ? Tel est l'avis et le combat mené par Maître Jean-Louis Dupont qui n'en est pas à son coup d'essai, après avoir déjà été l'un des instigateurs de l'arrêt Bosman...

Alors que l'UEFA dévoilera cette semaine les sanctions prises contre les clubs n'ayant pas respecté les règles du fair-play financier (le PSG est notamment visé), l'avocat Maître Jean-Louis Dupont mène une action

en justice depuis de longs mois devant la commission européenne et le Tribunal d'Instance de Bruxelles pour faire invalider le système mis en place par l'instance européenne.

«Ce système est inadéquat et, du coup, illégal au regard du droit européen», a-t-il jugé. Selon lui, le fair-play financier crée les restrictions de concurrence suivantes : limitation des investissements, figement de la structure de concurrence existante, diminution du nombre de transferts, de leurs montants et du nombre de

joueurs sous contrat par club, pression déflationniste sur le niveau de salaire des joueurs.

Il entrave également la libre circulation des travailleurs et la libre prestation de services, a-t-il expliqué dans les colonnes du journal Le Parisien. «Sans le dire, on aura créé un système de franchise comme en NBA. Le prochain grand investisseur qui voudra venir dans le foot, comme Abramovitch à Chelsea voici quelques années, ne pourra pas prendre un club moyen et le construire

pour en faire un ténor européen», a-t-il prévenu.

Tout du moins, il lui sera impossible d'y parvenir dans un délai aussi court que ne l'a fait QSI avec le PSG... Maître Dupont n'est pas un inconnu dans le milieu du football puisque c'est à son initiative que l'arrêt Bosman (autorisant la libre-circulation des joueurs européens) avait été adopté en 1995. Le premier jugement est attendu pour février 2015...

## REPERES

## "... Il est temps que nous puissions changer notre vision"

Six centrales syndicales du Togo ont décidé pour la célébration de la journée du 1er mai au Togo, ne plus participer à la manifestation qui est souvent marquée par un défilé.

Selon le porte-parole des dites centrales, Ephrem Tsikplonou, les objectifs poursuivis concernant les négociations avec le gouvernement ne trouvent pas de satisfaction. "Nos cahiers de doléances depuis des années sont restés dans les tiroirs, une lettre morte. Tout compte fait, quelque chose se fait mais ce n'est pas ça. Il est temps que nous puissions changer notre vision sur cette journée de 1er mai 2014 et c'est ce que nous allons faire", a déclaré le porte-parole des six centrales syndicales. Selon M. Tsikplonou, les demandes des travailleurs ne sont pas prises en compte et les objectifs de la lutte pas atteints. "Nos demandes ne sont pas acceptées par le gouvernement, les négociations continues mais nous attendons les résultats avant de voir ce qu'on peut faire", a indiqué M. Ephrem Tsikplonou. Et d'ajouter : "Nos cahiers de doléances depuis des années, sont restés dans les tiroirs des gouvernants, des patrons. Il est temps que nous puissions changer notre vision sur cette journée internationale de travail. Nous n'allons plus défilé, nous allons marcher cette fois-ci non plus en blanc mais en tenue bigarrée. Pas de cahiers de doléances à déposer. Nous allons nous entretenir nous-mêmes et penser à notre sort, notre avenir".

## Plaidoyer pour les énergies renouvelables

Le Réseau Climat et Développement a débuté le 28 avril dernier à travers un atelier, son plaidoyer et la sensibilisation sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

A travers un atelier plus de 80 personnes venues d'associations francophones de 22 pays francophones du nord et du sud prennent part à la rencontre. Le thème retenu pour cette rencontre de quatre jours est, "L'accès aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques en Afrique". D'après le constat, l'Afrique dispose d'un fort potentiel dans le domaine des énergies renouvelables mais on note des déficits énormes car les ressources sont sous exploitées et une partie de l'énergie est gaspillée. "Le Réseau Climat et Développement mobilise donc ses membres à construire un discours positif, celui de dire aux africains de se tourner vers des sources d'énergies moins polluantes ou même non polluantes", a affirmé KOGBE Yaovi, le Chargé d'animation et coordinateur du réseau. Le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, monsieur ESSIOMLE Kossivi, a assuré de la disponibilité du gouvernement togolais à parvenir à l'adoption en 2015 des mesures concrètes pour le relèvement du niveau d'ambition de réduction de gaz à effet de serre. L'organisation hôte de l'événement est AFHON-Togo, une association pour la protection de la nature et de l'homme au niveau national.

Arthème Ahoomey-Zunu,  
Commandeur de l'Ordre du Mono

L'actuel locataire de la primature, Arthème Ahoomey-Zunu a été élevé à la distinction de Commandeur de l'Ordre du Mono.

C'était en prélude à la fête nationale de l'Indépendance, le 54e anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale. Le président Faure Gnassingbé a également élevé certaines personnalités pour travail abattu, à de différents grades. Ce que le Premier ministre a mérité, c'est celui du Commandeur de l'Ordre du Mono. Cette distinction lui a été officiellement attachée au coup peu avant le grand défilé militaire et civil à la place des fêtes.

## Protégeons nos jeunes filles élèves

Les candidates du concours "Miss Mathématique" sont évaluées lors de l'apothéose qui s'est déroulée le 26 avril dernier, à la veille de la fête de l'indépendance du Togo.

Le thème retenu est "Parents, protégeons nos jeunes filles élèves pour mieux assurer leur scolarisation et leur éducation". Au total, cent onze candidates de toutes les régions et de trois niveaux à savoir, la première, la troisième et le cours moyen 2 composent uniquement en Mathématique. Cette deuxième édition veut promouvoir et déceler les talents des filles en Sciences. Selon Aka Amivi Jacqueline, marraine du Concours Miss Mathématique, il est question d'encourager la jeune fille à aimer les matières scientifiques.

## Pour service rendu à la nation

Dans le cadre des obsèques de Mgr Robert Casimir Dossey Anyron, le gouvernement a décrété 3 jours de deuil national: les 7, 8 et 9 mai 2014 sur toute l'étendue du territoire national. Au cours de ces 3 jours, le drapeau national sera en berne.

## Théâtre

## Médias menteurs

Le dramaturge français Charles Manian a porté sur la scène de Filbleu, vendredi dernier, la pièce de théâtre "Tout va bien", texte coécrit avec l'universitaire Apedo-Amah. Comme le souligne son titre, la pièce porte sur les médias

de propagande, les médias officiels- il peut s'agir aussi de médias privés à la solde- qui redorent le blason des pouvoirs politiques incapables. Les auteurs tournent en dérision ses mensonges officiels.

La mise en scène est d'une certaine réussite, certainement sauvée par des comédiens de talents que sont David Ganda et Akofa Kougenou. Cependant, le ton de la pièce est quelque peu datée, on se croirait encore à l'ère

du parti unique. Certaines tirades ressemblent quelque peu aux pièces de théâtre du début des années 1990.

"Radio tout va bien" est édité par les Editions Awoudy. Prix : 1000 FCFA.

## Sculpture

## Les géants de Gustave Djonda

On trouve chez Pascal l'idée que l'homme est un roseau que l'univers entier écrase, mais qu'en dépit de cette situation handicapante, l'homme peut s'en sortir par la pensée. L'homme est un roseau pensant, écrit-il. Pascal est antinomique de Descartes, et chez ce dernier on retrouve l'idée que nous sommes dieux qui peuvent être maîtres et possesseurs de la nature.

C'est dans cet ordre d'idée que l'on peut comprendre l'expo de



Gustave Djonda à l'Hôtel Mercure Sarakawa. Intitulée "Les Géants", cette expo montre des hommes et femmes grandeur nature, peints sur bois. Des hommes et des femmes totem qui imposent le respect par leur force, leur courage. Des hommes et des femmes qui montrent le chemin, des modèles, qui par leur courage et leur bravoure, sauvent les sociétés humaines de la décadence.

L'expo a pris fin hier lundi.

## Littérature

## Découverte de photos d'Arthur Rimbaud

Ce lundi 5 mai, la revue Histoires littéraires publie dans son dernier numéro deux photographies inédites du poète Arthur Rimbaud. Alors qu'en 2008, la découverte d'un cliché avait suscité une polémique quant à l'authenticité certaine du poète, un libraire spécialisé en livres anciens met à disposition son étonnante trouvaille.

Le site Actualitte.com fait part d'une découverte importante pour l'iconographie Rimbaudienne

présentée par la revue Histoires littéraires. Jusqu'ici, nous ne connaissions que deux exemplaires d'une photographie du poète réalisée en 1871 par le photographe Carjat. Le premier avait fait l'objet d'une vente aux enchères en 1998 tandis que le second avait été vendu par Sotheby's en 2004, dans un état très médiocre. Ce troisième exemplaire dont l'existence nous a été révélée seulement aujourd'hui,

provient des fonds de la famille Rimbaud. La sœur du poète, Isabelle Rimbaud décédée en 1917, avait légué ce cliché à Paul Claudel. Le second inédit consiste en une reproduction de la plus célèbre photographie réalisée par Carjat à partir de reproductions faites vers 1900. Il s'avère en réalité que Claudel avait fait reproduire vers 1912, ce portrait dont la famille Rimbaud conservait le précieux exemplaire. En 2008, Jacques

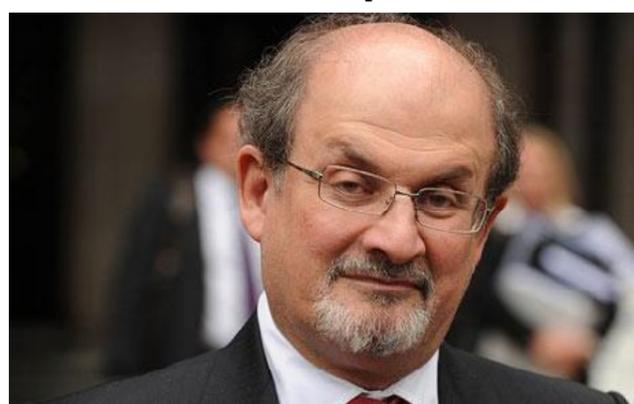
Desse et Alban Caussé avaient déjà fait une découverte inattendue lors d'une brocante : un cliché présentant au dos la mention "Hôtel de l'Univers" ; résidence du poète à Aden, au Yémen. Si cette découverte avait provoqué de nombreux débats quant à l'authenticité du poète, les deux récents inédits mis à jour sont incontestables, relançant la chasse aux trésors de cette figure de la littérature.

## Littérature/Politique

## Des écrivains se mobilisent pour un écrivain chinois

Lundi 28 avril, le quotidien britannique The Guardian a publié une lettre ouverte en soutien à l'intellectuel et universitaire chinois, Ilham Tohti. Paul Auster, Jennifer Egan, Siri Hustvedt et Salman Rushdie en sont les signataires et dénoncent l'attitude du gouvernement chinois ainsi qu'un énième manquement aux droits de l'Homme.

Ce professeur d'économie à l'Université centrale des nationalités de Pékin avait été arrêté le 15 janvier dernier à son domicile de Pékin par une trentaine de policiers chinois. Il est depuis poursuivi pour des motifs graves qui l'accusent de séparatisme. Des accusations quasi létales pouvant lui faire encourir la prison à vie ou la peine de mort. En parallèle de ses fonctions de professeur, Ilham Tohti est un fervent défenseur de la communauté ouïgour ; une communauté constamment opprimée en Chine. En 2005, il



avait fondé Uighur Online, un site Internet visant à promouvoir le dialogue dans une région du Xinjiang ethniquement divisée entre Ouïgour et Han. En 2009, Ilham Tohti avait déjà fait l'objet d'une détention de plus d'un mois après de violents heurts à Urumqi (capitale de la province du Xinjiang) qui fit deux cents morts. Dans une lettre édifiante, les auteurs réclament la libération de l'universitaire soulevant son

importance dans le processus de dialogue et d'intermédiation que la Chine doit mener : "Monsieur Tohti a fondé Uighur Online avec la volonté précise de promouvoir l'importance de la compréhension entre les communautés Ouïgour et Han, et il n'a jamais défendu la violence ou programmé un agenda politique". Les auteurs continuent en soulignant l'importance du site fondé par l'économiste : " (...) son site a servi de pendant critique

aux mesures agressives que l'administration a imposé au peuple Ouïgour au nom de la stabilité". En effet, le budget de la région du Xinjiang d'où est originaire Ilham Tohti a tristement doublé en 2014. Cette augmentation s'est accompagnée d'une recrudescence des actes de répression que le gouvernement a justifié par une "bataille nécessaire" contre le "terrorisme et l'extrémisme religieux". Au regard de la constitution chinoise, Ilham Tohti n'est pas allé à l'encontre de la loi. C'est ce que soutiennent les auteurs de la lettre arguant que l'écrivain Ouïgour "n'a rien fait de plus qu'exercé ses droits que lui garantissent les lois de son pays". Tohti fait partie des trente-cinq écrivains toujours embastillés dans les geôles chinoises, comme le dernier prix Nobel de la paix : Liu Xiaobo.

## Chômage

## Ces jeunes qui portent leur espoir sur la capitale

**Malgré la crise économique et la grisaille ambiante, les jeunes, diplômés ou non, viennent toujours dans la capitale économique pour trouver un emploi, quel qu'il soit. Plus à raison qu'à tort.**

## Etonam Sossou

Jean est à Lomé depuis quelques mois. Parti de Kpalimé pour un stage dans une entreprise de la place qui s'est achevé il y a deux mois maintenant. Pourtant, il est toujours là, hébergé par Eric, un ami de son grand frère, officier de police, qui l'a incité à venir voir du côté de la capitale économique. Là où lui-même s'est installé depuis bientôt dix ans. Optimiste, Jean croit qu'il finira par trouver «un truc», comme il le dit lui-même. Il a mis toutes les chances de son côté alors qu'il traînait à Kpalimé, n'hésitant pas à retourner à l'école pour une formation en ressources humaines dans un centre de formation. Ça a duré deux ans. C'est que, bien avant, Jean, 30 ans aujourd'hui, avait obtenu une licence en sciences sociales, option anthropologie. «J'ai fait un stage dans une société parapublique à Kara, j'y étais même le seul personnel spécialisé dans les Ressources humaines et pourtant, je n'ai pas été retenu. J'ai fait des concours administratifs pendant cinq ans, ça n'a jamais marché. J'ai postulé en ligne et un jour, j'ai été appelé par cette entreprise pour venir faire le stage qui s'est donc achevé. Mais le simple fait d'avoir été appelé à Lomé a tout changé dans la perception que j'avais. Je n'ai pas encore trouvé mais je sens que c'est possible à Lomé, où j'ai l'intention de m'installer». Un cas comme celui-ci, il y en a sans doute des centaines par mois à Lomé. Dans l'imagerie populaire, c'est à Lomé qu'il faut toujours se rabattre quand on cherche du travail, quand on n'en a pas ailleurs, à l'intérieur du pays.

Depuis toujours donc, il en est ainsi. La crise économique avec son cortège de sociétés en faillite n'y a rien changé. Et même si c'est difficile, c'est moins difficile qu'ailleurs. C'est encore mieux d'être là plutôt qu'à Kpalimé. A Lomé, on trouve toujours quelque chose. Pour Emmanuel Kwamey., professeur d'anglais, il y a une explication au fait que beaucoup de jeunes diplômés ou non aient envie de venir à Lomé pour chercher du travail. «Lomé, pose-t-il, est la principale ville économique du pays, c'est la capitale des affaires et donc, la ville susceptible d'offrir le plus d'emplois. On peut donc comprendre ce phénomène d'attraction même si ce n'est pas qu'à Lomé que des emplois se créent. Seulement ici, il y a une très forte concentration des structures de production économique, particulièrement dans le secteur privé. On pourrait en dire autant pour les emplois du secteur public largement concentrés dans la capitale».

Roger, aujourd'hui caissier dans une banque, est lui aussi parti de Notsé. A l'époque, il était venu pour un stage académique dans cette banque, alors appelée SNI. Retourné à Notsé, il avait eu, neuf mois après, la surprise d'être demandé par la banque. Lui qui avait davantage le profil pour travailler dans une société de transit avait quelques compétences en technique bancaire. Quelqu'un partait à la retraite et un poste était donc vacant. «J'ai commencé, se souvient Roger, avec un Cdd [contrat à durée déterminée] avant d'être confirmé un an plus tard». Marié et père d'un petit garçon, le caissier est résolument



épanoui maintenant.

## Et va pour l'informel

Clémentine Aféli, appartenait à une certaine catégorie de chercheurs d'emplois, la plus importante, celle qui a interrompu ses études à un moment pour diverses raisons. La jeune femme est la tenancière d'un restaurant très couru au quartier administratif. Il y a quatre ans, elle avait commencé avec quatre tables. Elle en est à une vingtaine aujourd'hui et encore, à midi, tout le monde ne trouve pas de place. Bonne cuisinière, Clémentine ne s'était pas posé de questions. Nantie d'un certain sens des affaires, elle a fait du commerce entre Lomé, Bassar et Aného dans un premier temps, vendant de la lingerie fine, du poisson frais, du poisson à la braise, des boissons, etc. Prestataire de service, elle se rend compte qu'elle gagnerait plus d'argent en se mettant à son compte. Avant de faire de la restauration à proximité d'un camp militaire. «J'ai dû arrêter parce que les militaires mangeaient et ne payaient», balance-t-elle dans un éclat de rire caractéristique chez cette self made woman sans le moindre complexe. L'idée de ce

restaurant germe plus tard et ça marche donc très bien. Près d'une dizaine de personnes ont même trouvé du travail chez elle.

Une fortune qui a fini de convaincre Clémentine : «Je m'en serais sans doute sortie quel que soit l'endroit, mais je pense que j'ai mieux réussi parce que je me suis installée à Lomé. C'est la ville

de la débrouille. Ici, on ne dort pas affamé. Il y a toujours quelque chose à faire pour gagner sa vie. J'ai des copines que j'ai encouragées à venir ici. Elles se sont si bien battues que certaines sont même parties en Europe». Issue d'un milieu modeste et populaire où la culture est au contenu plutôt qu'au contenant, Clémentine est emblématique de ce Lomé qui ne se casse pas longtemps la tête, monte au front et choisit l'auto emploi. Pour cette fille de gendarme, «il faut toujours venir ici se battre parce qu'il y a des opportunités». C'est vrai et c'est bien pourquoi un métier comme celui de moto taximan, les fameux «Zémidjans», s'est développé à Lomé. Il y a encore quinze ans, on ne le connaissait pas. Pour Félix Toukui., on est dans la ville où on trouve quelque chose parce que c'est la ville qui

concentre le plus de richesses. «C'est le port et l'activité portuaire, ce sont les industries consommatrices de main d'œuvre qui se sont installées et ont créé des services. Les gens sont eux-mêmes consommateurs de services. C'est un cercle vertueux. Les gens créent de l'activité par eux-mêmes. Lomé crée les conditions et la masse critique pour générer des emplois secondaires qui viennent se greffer à des emplois primaires». Et peu importe que ceux qui ont embrassé le secteur informel à travers les petits métiers soient frustrés d'être un peu en dehors de l'économie réelle. Il y a toujours des chances qu'ils trouvent autre chose. Kossi Gavon considère que l'informel sert largement à survivre en attendant de trouver un métier meilleur et plus stable.

## Santé/Journée mondiale de la sage-femme

## Le 5 mai, pour célébrer une profession qui assume

La Journée Internationale de la Sage-femme, a pour but d'informer et de célébrer une profession

médicale encore méconnue, dont les valeurs s'appellent : accueil, écoute, soutien... expertise. Le

métier de sage-femme est une profession médicale à part entière, exercée aussi par des hommes "sages-femmes"... car on ne leur a pas trouvé de nom spécifique. En cette Journée, les Sages-femmes vont à la rencontre d'hommes et de femmes qui ont parfois oublié qu'ils sont passés entre leurs mains.

Est-il besoin de rappeler que les sages-femmes exercent une fonction cruciale auprès des couples qui attendent un enfant ou désirent concevoir. Elles assurent le suivi des grossesses et des accouchements, pour quelque 800.000 naissances chaque année. Elles assurent, c'est certain ! On le sait, les sages-femmes sont les professionnelles de santé les plus proches des couples qui enfantent, à l'écoute de leurs inquiétudes, attentives à leurs questions.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°279 DE LOTO KADOO DU 25 AVRIL 2014

Le Tirage de Loto Kadoo auquel nous assistons ce vendredi 02 Mai 2014, porte le N°280.

Des gros lots et des lots intermédiaires ont été remportés par plusieurs parieurs lors du dernier tirage de Loto Kadoo.

A l'intérieur du pays, ce sont les villes de DAPAONG, KARA et ATAKPAME qui ont enregistré des gros lots vendredi dernier.

Les points de vente 1116 et 1108 basés à DAPAONG ont recensé respectivement un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA.

La ville de KARA se démarque par un lot de 500.000F CFA et un gros de 1.000.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 10024 et 10021.

A ATAKPAME, ce sont deux lots de 500.000F CFA qui ont été enregistrés auprès des opérateurs 20023 et 20024.

A LOME, nous avons recensé un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA, gagnés sur les points de vente 7049 et 6927.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°279 de Loto Kadoo du Vendredi 25 Avril 2014

Numéro de base

88

75

23

86

26

Numéros bonus

25

64

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 690 de Lotto Diamant du lundi 05 Mai 2014

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*